



## TARIFS

### DES OPÉRATIONS & SERVICES

AU 01/01/2019

Edition au 19 décembre 2018

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues.

**BANQUE POPULAIRE**  
**DU SUD**



la réussite est en vous

# SOMMAIRE

# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

TARIFS EN €

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

p.3

### OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

p.4

- 4 • Ouverture, transformation, clôture
- 4 • Relevés de compte
- 5 • Tenue de compte
- 5 • Services en agence
- 6 • Services bancaires de Base

### BANQUE À DISTANCE

p.7

- 7 • Par internet
- 7 • Par téléphone
- 7 • Par automate

### VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

p.8

- 8 • Cartes
- 9 • Virements SEPA
- 10 • Prélèvements SEPA / TIPSEPA
- 10 • Chèques

### OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

p.11

- 11 • Affiné, la convention personnalisée
- 12 • Offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité (OCF)
- 13 • Equipage, Cyber Equipage, Pass Pop, Equipage Horizon

### IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

p.14

- 14 • Commissions d'intervention
- 14 • Opérations particulières
- 14 • Incidents de paiement

### DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

p.16

- 16 • Autorisation de découvert
- 16 • Crédits à la consommation
- 17 • Crédits immobiliers

### EPARGNE

p.19

### PLACEMENTS FINANCIERS

p.20

### ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

p.22

### OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

p.24

### RÉSOLUDRE UN LITIGE

p.25

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

### Liste des services

Abonnement à des services de banque à distance Internet (Cyberplus Access)	Gratuit (hors fournisseur d'accès internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	0,20€/alerte reçue
Tenue de compte	1,90€/mois Soit pour information 22,80€/an
Fourniture d'une carte de débit :	
- carte de paiement internationale à débit immédiat : (Carte Visa Classic)	44,50€/an
- carte de paiement internationale à débit différé : (Carte Visa Classic)	45,00€/an
- carte de paiement à autorisation systématique : (Carte Visa Electron)	35,00€/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale (Carte Visa Classic))	1,00€/retrait à partir du 4 <sup>ème</sup> retrait par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Sécuriplus) :	27,50€/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :	
- en agence	4,00€/virement
- par internet	Gratuit
Prélèvement :	
- frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
- frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	
- créancier organisme public et assimilé	Gratuit
- autre	8,75€
Commission d'intervention	8,00€/opération avec un plafond de 80 € par mois

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais relatifs aux services et produits financiers, il convient pour le Client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Banque Populaire fournit au Client.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte de dépôt avec signature  
de la convention de compte

Gratuit

La convention de compte de dépôt en vigueur est disponible en agence. Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence. Vous retrouverez également l'intégralité des conditions générales de la convention sur notre site internet : [www.sud.banquepopulaire.fr](http://www.sud.banquepopulaire.fr)

Service d'aide à la mobilité bancaire

Gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

Liste de vos opérations récurrentes et automatiques  
sur les 13 derniers mois

Gratuit

Clôture de compte :

- compte de dépôt  
- comptes épargne (PEL, CEL...)

Gratuit

Gratuit

Transfert de compte vers un autre établissement :

- Plan et Livret d'Épargne Logement, Plan d'Épargne Populaire  
- comptes Titre ou PEA (minimum de 105,00€)

105,00€

28,83€/ligne

Transfert de compte vers une autre Banque Populaire

Gratuit

Désolidarisation de compte joint

35,00€

## Relevés de compte (forfaits mensuels)

Le relevé comprend le solde de tous vos comptes et l'historique des opérations des comptes ayant mouvementé pendant la période.

- Envoi mensuel  
- Envoi bimensuel  
- Envoi hebdomadaire  
- Envoi quotidien  
- Relevés de comptes et relevés CB dématérialisés  
par Internet via Cyberplus

Gratuit

2,10€

4,20€

23,35€

Gratuit

E-documents

Abonnement permettant l'accès aux relevés de compte  
électroniques et autres documents bancaires.

Gratuit

**Conseil** : conservez vos relevés de compte au moins 10 ans. Ils feront foi en cas de litige avec un tiers. Optez pour une solution simple d'archivage : la dématérialisation de vos relevés de comptes.

Carnet de bord

17,20€

## Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais de traitement nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

- Versement ou retrait d'espèce  
- réception ou émission d'un virement  
- paiement d'un prélèvement

Jour\*

Jour\*

Jour\*

Pour les chèques compensables en France :

- chèque émis  
- chèque remis à l'encaissement

Jour\*

J+1 ouvré\*\*

\*J : Date de comptabilisation au compte du client.

\*\* Jour ouvré : Selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques).

## Tenue de compte

Frais de tenue de compte

1,90€/mois

- jeunes clients jusqu'à 28 ans inclus

Gratuit

Frais perçus par la banque pour la gestion du compte. Ces frais couvrent les coûts liés à la gestion informatique du compte, la sécurité des opérations, la fiabilité et le contrôle des traitements, l'accompagnement personnalisé du client.

- commission de compte sur les débits du trimestre  
(taux applicable au total des mouvements au débit du compte)

0,080%

La commission de compte est calculée sur les opérations passées au débit du compte et représente la partie proportionnelle de la prestation de gestion administrative et comptable liée à la tenue du compte.

Commission de suivi trimestrielle

55,00€/trimestre

(dans les cas suivants, tarif non cumulatif)

Elle rémunère la gestion administrative et comptable de situations particulières :

- compte débiteur de 70 jours au moins sur 3 mois  
- compte en règlement judiciaire  
- compte dont le titulaire est NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée)  
- suivi des comptes interdits bancaires à l'initiative d'une autre banque  
(hors bénéficiaires du droit au compte et OCF)

Frais de tenue de compte de dépôt inactif

(compte inactif au sens de l'article L. 312-19  
du code monétaire et financier) dans la limite du solde créditeur du compte

30€/an<sup>(1)</sup>

## Services en agence

Délivrance d'un RIB ou d'un IBAN\*

Gratuit

\*Relevé d'identité bancaire international

Enregistrement d'un changement d'adresse

Gratuit

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

- en euros

Gratuit

<sup>(1)</sup> Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

Carte de retrait à usage unique  
hors de votre agence de gestion  
(hors bénéficiaires du droit au compte et OCF) **3,00€**

Frais de recherche de documents :  
(hors champ d'application de la Directive Européenne sur les  
Services de Paiement, article L133-1 du Code Monétaire et Financier)  
- simple **14,10€**  
- complexe **nous consulter**

Réédition d'un relevé de compte **6,00€**

Relevé de compte conservé à l'agence (forfait mensuel) **6,90€**

Frais de location de coffre-fort (cotisation annuelle)  
selon le volume du coffre et le niveau de garantie **à partir de  
102,00€**

Ouverture d'un dossier de succession **nous consulter**

**Services Bancaires de Base** **Gratuit**

(Services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte). L'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse. Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base, en cas d'incident, les commissions d'intervention sont de 4€ par opération, plafonnées à 20€ par mois.

## Les Prestations de base\*

(Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

L'ouverture et la clôture du compte	Gratuit
La tenue du compte	Tarif standard (indiqué dans la brochure)
Un changement d'adresse par an	Gratuit
La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire	Gratuit
La domiciliation de virements bancaires	Gratuit
L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte	Tarif standard (indiqué dans la brochure)
L'encaissement de chèques et de virements bancaires	Tarifs standards (indiqués dans la brochure)
Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance	Tarifs standards (indiqués dans la brochure)
Des moyens de consultation à distance du solde du compte	Tarifs standards (indiqués dans la brochure)
Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque	Tarifs standards (indiqués dans la brochure)
Une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne	Tarif standard (indiqué dans la brochure)

\* Au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier.

# BANQUE À DISTANCE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Par internet

Abonnement à des services de banque à distance  
(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) <sup>(1)</sup>

Cyberplus Access <sup>(2)</sup> Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet, d'effectuer des virements. **Gratuit**

Cyberplus Optimal <sup>(2)</sup> **2,00€/mois**  
Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès sécurisé au site de la Banque Populaire, aux services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.

Cyberplus Complet <sup>(2)</sup> **3,00€/mois**  
(arrêt commercialisation septembre 2018)

## Autres services liés à l'utilisation d'Internet

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte :  
- par SMS : **0,20€/alerte reçue**  
- par Courriel (mise en place par Cyberplus) : **Gratuit**

Accès à l'image des chèques remis et téléchargement **2,90 €/téléchargement**  
(mise en place par Cyberplus)

Confirmation de l'exécution d'un virement émis :  
- par SMS : **0,20€/envoi**  
- par Courriel (mise en place par Cyberplus) : **Gratuit**

Coffre-fort numérique (5Go)  
- dans l'offre Cyber Access : **2,00€/mois**  
- dans l'offre Cyber Optimal : **1,00€/mois**

## Par téléphone

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe <sup>(1)</sup>, téléphone mobile <sup>(1)</sup>, SMS, etc.)

- appel à votre agence <sup>(3)</sup> **Prix d'une communication locale**  
- accès au Centre de Contact Clients : **Prix d'une communication locale**  
composez le 04 68 08 41 51 <sup>(3)</sup>  
- 6 | 1 | 10 : Service par SMS sans abonnement <sup>(4)</sup> **0,35€**  
- Moviplus : Sur abonnement pour recevoir par SMS, 3 fois par semaine, le solde et le détail de vos dernières opérations  
Par mois **4,00€**  
Par mois pour nos clients de moins de 28 ans **3,00€**

## Par automate

Opérations accessibles avec votre carte bancaire sur nos automates  
- solde des comptes, consultation des dix dernières opérations, encours carte bancaire, édition de RIB ou d'IBAN **Gratuit**

<sup>(1)</sup> Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

<sup>(2)</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

<sup>(3)</sup> Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

<sup>(4)</sup> Prix par message + coût du SMS

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Cartes (cotisation annuelle)

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour. Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte. Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur le compte. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le **01 77 86 24 24** (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur), 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

### Carte de retrait

- fourniture d'une carte internationale de retrait Point Argent Plus **18,00€/an**  
(arrêté de la commercialisation le 26 juin 2017)

### Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement à autorisation systématique)

- fourniture d'une carte Visa Electron\* **35,00€/an**  
(à débit immédiat uniquement)

Cette carte permet de régler des achats chez les commerçants affichant le logo Visa Electron et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.

<sup>(1)</sup> Cotisation carte Visa Electron gratuite pour les 12/15 ans inclus.

### Fourniture d'une carte de débit :

- fourniture d'une carte internationale Visa Classic\*  
- à débit immédiat **44,50€/an**  
- à débit différé **45,00€/an**  
- fourniture d'une carte internationale Visa Premier\* **124,00€/an**  
- fourniture d'une carte internationale Visa Platinum\* **190,00€/an**  
- fourniture d'une carte internationale Visa Infinite\* **300,00€/an**  
- fourniture d'une E-Carte Bleue **12,50 €/an**  
(paiement sécurisé sur internet)

Ce service est accessible avec votre Carte Visa Classic, Platinum, Premier ou Infinite.

### Carte débit-crédit

- La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte (voir p.16)  
- fourniture d'une carte internationale Visa Classic FACELIA\*  
- à débit immédiat **44,50€/an**  
- à débit différé **45,00€/an**  
- fourniture d'une carte internationale Visa Premier FACELIA\*  
- à débit immédiat/ à débit différé **124,00€/an**  
- fourniture d'une carte internationale Visa Platinum FACELIA **190,00€/an**

(\* ) - 25 % pour nos clients de moins de 28 ans hors convention

## Les services liés à la carte bancaire

Demande de carte en urgence **20,00€**

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

Modification du plafond de paiement ou de retrait temporaire **10,00€**

Modification du plafond de paiement ou de retrait permanente **15,00€**

### Cartego (par visuel et par an)

Cartego vous permet de personnaliser votre carte bancaire avec une photo personnelle ou choisie dans un catalogue.

- catalogue des visuels nationaux ou régionaux **8,00€**  
- photo personnelle **10,00€**

### - Réédition du code confidentiel :

- en mode normal **11,00€**  
- en mode urgent **20,00€**

Refabrication de la carte avant l'échéance, à la demande du client **12,00€**

### Frais de restitution

(carte capturée par distributeur hors BP) **Gratuit**

Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux dans la zone EEE <sup>(1)</sup> **Gratuit**

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets Banque Populaire et Point Argent (en euros) **Gratuit**

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la Zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

- Visa Electron  
(à partir du 1<sup>er</sup> retrait dans le mois) **1,00€/retrait**  
- Visa Classic, Mastercard  
(à partir du 4<sup>ème</sup> retrait dans le mois) **1,00€/retrait**  
- dans les conventions Equipage, CyberEquipage, Affinea  
(à partir du 7<sup>ème</sup> retrait dans le mois) **1,00€/retrait**  
- Visa Premier, Platinum et Infinite nombre de retrait gratuit **illimité**

**Conseil :** pour éviter ces frais, prenez l'habitude d'utiliser le réseau des distributeurs de billets Banque Populaire.

Paiement par carte bancaire en devises (autres que l'euro)  
(cf. Rubrique «Opérations bancaires à l'international» p. 24)

Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque en devises (autres que l'euro) (cf. Rubrique «Opérations bancaires à l'international» p. 24)

## Virements SEPA

Pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE, se reporter à la rubrique : Opérations Bancaires à l'International (voir p.24)

### Réception d'un virement SEPA

- occasionnel ou permanent **Gratuit**

### Frais par virement occasionnel

- émis vers un compte Banque Populaire du Sud **Gratuit**

<sup>(1)</sup> Voir détail zone EEE p.26

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

<b>Frais par virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement</b>	
- au guichet de votre banque	4,00€
- par Internet	Gratuit
<b>Frais par virement SEPA Instantané</b>	
Émission d'un Virement SEPA Instantané (Instant Payment)	1,00€
<b>Frais par virement permanent vers un compte d'un autre établissement</b>	
- au guichet de votre banque	1,45€
- par Internet	Gratuit
<b>Frais de mise en place d'un virement permanent</b>	
- au guichet de votre banque	Gratuit
- par Internet	Gratuit
<b>Opposition à un virement avant exécution</b> (révocation d'une échéance de virement)	Gratuit
<b>Révocation définitive d'un virement permanent</b> (retrait du consentement)	Gratuit
<b>Prélèvements SEPA / TIPSEPA*</b>	
<b>Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement</b>	
- créancier organisme public et assimilé	Gratuit
- autre	8,75€
- mise en place pour les moins de 28 ans (tous créanciers)	Gratuit
<b>Sélection de créanciers autorisés à prélever</b> (Liste Blanche)	Gratuit
<b>Sélection de créanciers non autorisés à prélever</b> (Liste noire)	Gratuit
<b>Frais par paiement d'un prélèvement ou d'un TIPSEPA</b>	Gratuit
<b>Opposition à un prélèvement SEPA avant exécution</b> (révocation d'une échéance de prélèvement)	Gratuit
<b>Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA</b> (retrait du consentement)	Gratuit
<b>Chèques</b>	
<b>Remise de chèque(s)</b> (hors chèques étrangers)	Gratuit
<b>Paiement d'un chèque</b>	Gratuit
<b>Renouvellement automatique d'un chéquier</b>	Gratuit
<b>Frais d'envoi de chéquier à domicile</b> (1 chéquier par envoi)	
- envoi par courrier simple :	
- chéquier de 40 formules portefeuille	0,90€
- chéquier de 40 formules souche à gauche	1,15€
- chéquier de 60 formules	2,75€
- envoi par courrier recommandé :	
- chéquier de 40 formules	6,20€
- chéquier de 60 formules	7,30€
<b>Frais de destruction de chéquier conservé en agence</b>	6,00€
<b>Frais d'émission d'un chèque de banque</b>	15,00€
<b>Frais d'opposition chèque par l'émetteur</b>	18,00€
<b>Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur</b>	27,50€

\* Prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA Voir détail zone EEE p.26

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

### Cotisation à une offre groupée de service AFFINEA, la convention personnalisée

Choisissez les produits qui vous conviennent et bénéficiez de remises progressives et permanentes

#### Fourniture d'une carte de débit (détail p.8)

- Visa Electron,
- Visa Internationale Classic à débit immédiat ou à débit différé
- Visa Internationale Facelia à débit immédiat ou à débit différé
- Visa Premier à débit immédiat ou différé
- Visa Premier Facelia à débit immédiat ou différé
- Visa Platinum à débit immédiat ou différé
- Visa Platinum Facelia à débit immédiat ou différé
- Visa Infinite à débit immédiat ou différé

#### Et cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

- Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuriplus, p.22)

#### Frais de tenue de compte (p.5)



#### Des produits et services de la gestion quotidienne au choix

- Banque en ligne : Cyberplus Optimal (p.7)
- Coffre-fort numérique (5Go) (p.7)
- Moviplus (p.7)
- Crescendo, Livrets d'épargne (p.19)
- Carnet de bord (p.4)
- abonnement e-Carte Bleue (p.8)
- autorisation de découvert (p.16)

- Bouquet tranquillité\*
- Des produits de prévoyance : Fructi Facilités (p.23)
- Fructi Budget (p.23)
- Mobilité Internationale : Mobilité internationale carte
- Mobilité internationale virement
- Service en agence : Location coffre (p.6)



#### Vous permettent de bénéficier de réductions tarifaires progressives par rapport à la souscription des produits et services à l'unité

4 produits ou services	8 % de remise
5 produits ou services	12 % de remise
6 produits ou services	15 % de remise
7 et plus	20 % de remise

#### Réduction supplémentaire sur le tarif unitaire des produits souscrits dans la convention (non cumulables entre elles) :

- CASDEN / ACEF / PARAPUBLIC	5 %
- Jeunes 16-28 ans inclus étudiant ou apprenti	50 %
- Jeunes 16-28 ans inclus autres	30 %
- Couple : 2 conventions Affinéa sur 2 comptes distincts	10 % sur chacune des conventions

\* Composition du bouquet tranquillité : (2,00 € / mois, hors convention Affinéa)

- Frais d'envoi de chéquier à domicile
- Frais de réédition du code confidentiel carte
- Frais d'opposition sur chèque ou chéquier
- Frais de modification du plafond carte
- Remboursement des frais de retraits sur DAB hors groupe en zone Euro

## OFFRES GROUPEES DE SERVICES

### Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

Pour les clients en situation de fragilité financière, votre Banque Populaire propose une offre groupée de service spécifique de nature à limiter les frais en cas d'incident de paiements : l'OCF

#### Les produits et services inclus

- La tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa Electron
- Le dépôt ou le retrait d'espèces en agence
- 4 virements mensuels SEPA, dont au moins 1 virement permanent
- Des paiements par prélèvements SEPA illimités
- 2 chèques de banque par mois
- Un abonnement à des services de banque à distance (internet) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Cyberplus Access).
- 1 abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (forfait alerte)
- La fourniture de relevés d'identité bancaire
- 1 changement d'adresse par an

3,00€/mois  
soit 36,00€/an

#### Pour les clients titulaires de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

- commission d'intervention	par opération 4€ plafond mensuel 20€
Frais de rejet de prélèvement, de virement ou de TIPSEPA :	
- si montant de l'opération inférieur à 10€	montant de l'opération plafonné à 6€
- si montant de l'opération supérieur ou égal à 10€	6 € <sup>(1)</sup> plafond mensuel 30€
- commission de suivi	exonération

<sup>(1)</sup> Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément

### Offres qui ne sont plus commercialisées

#### PASS' POP pour les clients de 12 à 17 ans

Produits obligatoires	Avantages
- carte bancaire de retrait - Livret Jeune	- gratuité

#### EQUIPAGE pour les clients de plus de 28 ans

Produits obligatoires	Produits obligatoires au choix	Produits optionnels	Avantages
- carte bancaire de paiement - Sécuriplus - Fructi-Facilités	- Carnet de Bord - Crescendo	- Cyberplus - autorisation de découvert	- 10% - 15% clients ACEF ou Casden

#### CYBER EQUIPAGE pour les clients de plus de 28 ans

Produits obligatoires	Produits optionnels indissociables	Avantages
- carte bancaire de paiement - Sécuriplus - Cyberplus	- autorisation de découvert - Fructi-Facilités - Carnet de Bord ou Crescendo	- gratuité abonnement Cyberplus - 5% clients ACEF ou Casden

#### EQUIPAGE HORIZON pour les clients de 16 à 28 ans

Produits obligatoires	Produits facultatifs	Avantages
- carte bancaire de paiement - Sécuriplus	- Livret Jeune - Cyberplus - Moviplus	- 50% - 77% clients Etudiants

#### Affinéa pour les clients de 16 à 24 ans (inclus)

Produits obligatoires	
- Une carte bancaire Visa Electron NRJ (p.8)	2,00€/mois
- Banque en ligne : Cyberplus Optimal (p.7)	
- Assurance perte et moyen de paiement (Sécuripus p.22)	
- Frais de tenue de compte (p.5)	

La souscription à un produit complémentaire (Moviplus (p.7), Crescendo, Livret d'épargne (p.19), Carnet de Bord (p.4), abonnement e-Carte (p.8), autorisation de découvert (p.16), Bouquet tranquillité\* (p.11), Fructi Facilités (p.23), Fructi Budget (p.23), Mobilité internationale carte, Mobilité internationale virement, Location coffre (p.6), est facturée au tarif normal avec la réduction Affinéa additionnelle standard (p.11).

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Commission d'intervention

Commission d'intervention pour compte en irrégularité de fonctionnement  
- par opération, avec un plafond de 80€ par mois **8,00€**

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier; coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...). Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : « COMM INTERVENTION ».

## Opérations particulières

- frais par saisie administrative à tiers détenteur :  
10% du montant de la créance avec un maximum : **100,00€**
- frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé : **13,90€**

## Les incidents de paiement

### Les incidents liés aux chèques

Attention à l'incidence de l'émission de chèques sans provision. Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques pour l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques, ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique sur une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment dès régularisation de la situation.

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **13,90€**

Ces frais seront prélevés en cas de paiement effectif du chèque. En cas de rejet, ces frais seront alors inclus dans « le forfait de rejet de chèque ».

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision  
- chèque inférieur ou égal à 50€ **22,00€<sup>(2)</sup>**  
- chèque supérieur à 50€ **42,00€<sup>(2)</sup>**

**Ce forfait comprend** : les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, les frais suite à une notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : « forfait chèque rejeté »).

Paiement d'un chèque d'un client en interdiction bancaire **31,00€**  
(1<sup>ère</sup> présentation)

<sup>(2)</sup> Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

## Incidents de paiement

### Les incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA pour défaut de provision, frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision  
- montant de l'opération inférieur à 20€ **montant de l'opération**  
- supérieur ou égal à 20€ **12,00€<sup>(1)</sup>**  
Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : « FRAIS... IMPAYÉ »

Ce montant forfaitaire comprend notamment les frais de rejet et la lettre d'information.

Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement TIPSEPA ou virement sans provision **11,00€**

Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative de la banque en cas d'usage abusif dans la zone EEE<sup>(2)</sup> **Gratuit**

Frais de capture de carte suite à une opposition pour usage abusif **25,00€**

Frais de déclaration à la BDF d'une décision de retrait de carte bancaire **20,00€**

**Conseil** : afin d'éviter ces frais, veillez à conserver votre compte en situation créditrice ou à l'intérieur de l'autorisation de découvert. A défaut, nous vous recommandons de prendre rapidement contact avec votre conseiller.

<sup>(1)</sup> Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

<sup>(2)</sup> Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.



# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

(SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION  
DE VOTRE DOSSIER PAR LA  
BANQUE POPULAIRE DU SUD)

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Autorisation de découvert

Mise en place ou renouvellement d'une autorisation de découvert **Gratuit**

### Découvert en compte

- Intérêts débiteurs : découvert autorisé :

- découvert journalier moyen inférieur à 400,00 € **11,90€<sup>(1)</sup>**  
montant forfaitaire trimestriel

- découvert journalier moyen supérieur ou égal à 400,00 € **TBB+7,60%**

<sup>(1)</sup> Hors TAEG <sup>(2)</sup> selon l'article R314-9 du Code de la Consommation

Le découvert journalier moyen correspond à la somme des découverts de la période entre deux arrêts de compte, divisée par le nombre de jours à découvert. Le taux de Base de la Banque ou TBB (8,10 % au 1<sup>er</sup> juillet 2018) sert au calcul des intérêts débiteurs. Ses variations sont fonction de l'évolution du marché monétaire. Ce taux est affiché dans chacune de nos agences. Les intérêts débiteurs appliqués sont limités au taux d'usure en vigueur à la date d'arrêt.

- Dépassement du découvert autorisé : **nous consulter**

Intérêts débiteurs déterminés à partir du seuil de l'usure, variable chaque trimestre

- Commission de plus fort découvert **0,0665%**

Taux applicable au plus fort découvert de chacun des mois du trimestre concerné (ce taux peut varier chaque trimestre)

**Information** : le solde de votre compte reste, en principe, créditeur. Nous pouvons convenir ensemble d'une autorisation de découvert. Le coût total de l'utilisation de ce découvert dépendra de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

## Crédits à la consommation<sup>(3)</sup>

### Prêt personnel et prêt automobile

- frais de dossier calculés sur le montant emprunté avec un minimum de 60€ et un maximum de 200€ **1,00%**

- taux **nous consulter**

### Prêts spéciaux clients ACEF

- prêt ACEF Grand Large (jusqu'à 15 000€)

- frais de dossier calculés sur le montant emprunté avec un minimum de 30,00€ **0,50%**

- taux **nous consulter**

### Crédit renouvelable attaché aux cartes Facelia

- frais de mise en place du crédit renouvelable

- taux (hors assurance facultative)

Le crédit renouvelable Facelia peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire Facelia

**Gratuit**  
**taux révisable**  
**nous consulter**

<sup>(2)</sup> TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R314-9 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.

<sup>(3)</sup> Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

### Prêt Etudiant ou Apprenti

(Avec un maximum de 5 enveloppes de 7 000€/an)

- frais de dossier

- taux

**Gratuit**  
**nous consulter**

### Avance de rentrée

(Jusqu'à 1 000€ et pour une durée maximum de 3 mois)

- taux

**0%**

### Prêt « je m'installe » (Jusqu'à 4 000€)

- frais de dossier

- taux

**Gratuit**  
**nous consulter**

D'autres possibilités existent pour le financement du permis de conduire, d'un micro-ordinateur

### Caution Jeunes Locataires (jusqu'à 28 ans inclus)

- frais de dossier

- taux

**30,00€**  
**1%**

Financer vos études et votre installation (étudiant-apprenti et/ou âgé de moins de 29 ans).

## Crédits immobiliers

Quel que soit votre projet immobilier, construction, achat, travaux d'amélioration ou d'économie d'énergie, nos conseillers vous apporteront une solution sur mesure, adaptée à votre situation d'aujourd'hui et qui ne vous réserve aucune mauvaise surprise demain.

### Prêt Epargne Logement

- frais de dossier

- taux

**Gratuit**  
**nous consulter**

### Prêt pour l'habitat écologique

PREVair Plus (construction, achat)

- frais de dossier

- taux

**Gratuit**  
**nous consulter**

### Prêt à taux zéro

- frais de dossier

- taux

**Gratuit**  
**0%**

### Autres prêts immobiliers

- frais de dossier calculés sur le montant emprunté avec un minimum de 200,00€ et un maximum de 1 000€

- taux

**nous consulter**

### Frais d'étude en cas de non conclusion du prêt

avec un maximum de 150,00 €

**0,75% du capital**  
**emprunté**

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Les assurances liées aux crédits

Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et du montant du crédit. [nous consulter](#)

L'assurance des emprunteurs est un contrat CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Pour tout renseignement sur les conditions d'accessibilité aux garanties d'assurance-crédit, consultez votre conseiller.

## Autres frais liés à la vie d'un prêt

<b>Modifications apportées à un prêt immobilier</b>	
- modification de garantie (avec un minimum de 500,00 € et un maximum de 1 000 €)	1% du capital restant dû
- modification de taux (avec un minimum de 550,00 € et un maximum de 2 500 €)	1,5% du capital restant dû
- modification de durée, d'emprunteur et autre modification	350,00€
- modification de périodicité, de date d'échéance	250,00€
<b>Information annuelle des cautions</b>	44,00€ max.
Il s'agit de l'information annuelle obligatoire aux personnes qui se sont portées caution afin de garantir vos crédits.	
<b>Rédition d'un tableau d'amortissement d'un crédit immobilier</b>	15,00€

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans les agences de la Banque Populaire du Sud.

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## ÉPARGNE

### Épargne bancaire

#### Bénéficiaire d'une épargne disponible

Ces formules de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en vous assurant une souplesse totale. Les versements et retraits sont possibles à tout moment. Vos intérêts sont crédités annuellement.

Crescendo (abonnement annuel) 16,00€

Crescendo vous permet d'alimenter automatiquement les comptes d'épargne que vous avez choisis dès lors que le solde de votre compte de chèques dépasse un montant que vous avez déterminé.

Livret A [nous consulter](#)

Taux net d'impôt et réglementé

Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) [nous consulter](#)

Taux net d'impôt et réglementé

Livret d'Épargne Populaire (LEP) [nous consulter](#)

Taux net d'impôt et réglementé, avec garantie d'indexation sur l'évolution des prix constatée par l'indice INSEE

Compte sur livret [nous consulter](#)

Taux brut et lié aux conditions du marché

Livret Fidélis [nous consulter](#)

Taux brut et lié aux conditions du marché

CODEVair [nous consulter](#)

Taux brut et lié aux conditions du marché

### Épargner en vue d'un projet immobilier

Compte Épargne Logement [nous consulter](#)

Taux net d'impôt réglementé et soumis aux prélèvements sociaux

Une formule d'épargne pour préparer un projet immobilier tout en gardant la disponibilité des fonds.

Plan Épargne Logement [nous consulter](#)

Taux de rémunération fixés par les pouvoirs publics

Une formule d'épargne pour préparer un projet immobilier à votre rythme, en toute sécurité. En cas de mise en place d'un prêt épargne logement, une prime d'état est versée majorant ainsi la rémunération effective de votre épargne.

### Épargner pour vos enfants

L'épargne déposée sur ces livrets demeure totalement disponible.

Livret Premiers Pas [nous consulter](#)

Taux brut et lié aux conditions du marché

Livret Jeune [nous consulter](#)

Taux net d'impôt lié aux conditions du marché

# PLACEMENTS FINANCIERS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Placements financiers

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le Client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

### Frais de courtage bourse

[nous consulter](#)

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi. Les frais de courtage sont gratuits lors de la souscription de parts sociales. (Internet, téléphone...).

### Ordre de Bourse Euronext (Paris, Bruxelles et Amsterdam)

1- Transmis par téléphone au 04 11 99 10 99  
(appel non surtaxé, coût selon opérateur)

#### Ordres exécutés

- Opérations au comptant avec un minimum, par ordre	1,44%
	19,74€
- Supplément service à règlement différé (SRD)	0,60%
- Actions, certificats d'investissement, titres participatifs, bons de souscription avec un minimum	1,44%
	19,74€
ordres nominatifs (forfait en plus du tarif de base)	61,00€
- Opérations de report	0,36%
- Opérations sur obligations et Fonds d'Etat	
Tarif dégressif en fonction de l'échéance de l'obligation et du montant de la transaction	
A titre indicatif :	
... jusqu'à 100 000 € :	0,72%
... au-dessus de 100 000 € :	de 0,60% à 0,12%

#### Ordres non exécutés

- Forfait de 1,70 € par ordre, plus 0,40 € par jour de carnet options négociables avec un minimum	2,00%
	38,50€
2- Par Internet (contrat Line Bourse)	
de 1 à 1 500€	9,50€
de 1 501 à 10 000€	0,633%
de 10 001 à 40 000€	0,538%
au-delà de 40 000€	0,478%

### Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger

(opérations réalisables par téléphone uniquement)

Forfait de 124,00 € quelles que soient la place et la nature des titres négociés. L'impôt de Bourse (0,30 %) n'est pas perçu mais des frais, variables selon la place concernée, sont appliqués (courtage du Brocker).

Commissions de Règlement Différé (CRD) : 0,598%/mois

Frais de prorogation : 0,36%

Alertes : Mise en surveillance et 0,72 % par alerte exécutée 0,36€/alerte

### Souscription d'OPC\* (hors droits d'entrée)

Une part des frais de fonctionnement et de gestion peut être reversée au distributeur au titre de son activité de conseil et de placement.

- OPCVM / FIA Banque Populaire **Gratuit**  
- OPCVM / FIA hors Banque Populaire **10,00€**

\* OPC = organisme de placement collectif (SICAV, FCP)

### Droits de garde annuels

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus annuellement au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse de l'année civile précédente. Toutes les valeurs et OPCVM / FIA du Réseau Banque Populaire sont exonérés de droits de garde.

	Commission fixe par ligne		Commission proportionnelle (sur encours au 31 déc.)	
	en agence	par internet (contrat Line Bourse)	en agence	par internet (contrat Line Bourse)
Parts sociales	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Valeurs groupe Banque Populaire	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Valeurs hors groupe Banque Populaire	4,00€	2,00€	0,30%	0,20%

Minimum annuel **35,12€**  
Maximum annuel **400,00€**

### Commission PEA (hors droit de garde)

- PEA composé uniquement de parts sociales **10,03€**  
de la Banque Populaire du Sud **Gratuit**

### Opérations sur titres

NATURE	ACHAT			VENTE	EXERCICE		
	Proportionnel	Minimum	Maximum		Frais banque	Minimum	Maximum
Droit d'attribution	1,44%	19,74€		gratuit	1,10€ (unitaire)	13,20€	36,00€
Droit et bon de souscription	1,44%	19,74€		gratuit	1,30% (proportionnel)	13,20€	36,00€
Echange de titres	0,60%	13,20€	36,00€				

### Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif ou de PEA

(compte sans mouvement depuis plus de 5 ans) **Application des droits de garde<sup>(1)</sup>**

### Mandat de gestion

Confier la gestion de vos actifs financiers à un professionnel

[nous consulter](#)

### Hisséo : épargne programmée

(Comptes d'instruments financiers, PEA, assurance-vie)

**Gratuit**

<sup>(1)</sup> Compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Assurance perte ou vol des moyens de Paiement

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement  
- Sécuriplus

Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, permettant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur, dans le cas d'une usurpation d'identité (utilisation frauduleuse des données personnelles) et lors du bris ou du vol de votre téléphone portable. <sup>(1)</sup>

- 1 adhérent **27,50€\***  
- 2 adhérents **41,25€\***

## Votre assurance personnelle

MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) cotisation mensuelle

	Formule individuelle	Formule familiale
Garantie décès ou incapacité permanente ≥ 5%	10,75€	20,75€
Garantie décès ou incapacité permanente ≥ 10%	8,25€	16,50€

Option sports à risque :	Montant de la surprime
- 1 sport pratiqué	+ 50 %
- de 2 à 5 sports pratiqués	+ 100 %

Tarifs annuels TTC (dont cotisation assistance de 4,60 € TTC par année d'assurance).

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie peut permettre le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...) <sup>(1)</sup>

Autonomis **nous consulter**  
Tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi

Contrat d'assurance ayant pour objet le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie. <sup>(1)</sup>

Protection Juridique <sup>(1)</sup> **nous consulter**

Contrat d'assurance vous fournissant les moyens juridiques et financiers nécessaires pour vous aider à trouver une solution amiable à votre litige garanti avec un large champ d'intervention, ou, à défaut, judiciaire. Vous bénéficiez de trois niveaux de prestations : le renseignement par téléphone, l'accompagnement juridique, la prise en charge des frais. Plafond élevé : jusqu'à 100 000€ par litige en France.

<sup>(1)</sup> - 25 % pour nos clients de moins de 28 ans hors convention

<sup>(1)</sup> Selon les conditions contractuelles en vigueur

## Assurer l'avenir de vos proches

Fructi-Famille **nous consulter**  
Cotisation annuelle pour 1 000€, garantie décès ou invalidité absolue et définitive, selon l'âge de l'assuré et l'option choisie (décès toute cause ou accident) avec cotisation minimum de 15€.

Ce contrat de prévoyance permet au souscripteur de faire bénéficier aux personnes qu'il a désigné en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, du versement d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession\* et de prélèvements sociaux. <sup>(1)</sup>

(\* Dans les limites de la législation en vigueur.

Fructi-Facilités **19,00€/an**

Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, en fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès. <sup>(1)</sup>

Fructi-Budget  
- rente de 1 500€ par mois/24 mois **53,00€/an**  
- rente de 3 000€ par mois/24 mois **94,60€/an**

Ce contrat d'assurance permet, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée de 24 mois. <sup>(1)</sup>

## Protéger vos biens

Assurance Auto et Habitation **nous consulter**  
Nous vous proposons avec Assur-BP Habitat et Assur-BP Auto, des contrats d'assurance modulables, aux nombreuses garanties, avec le meilleur rapport qualité/prix.

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et à vos besoins et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

<sup>(1)</sup> Selon les conditions contractuelles en vigueur

## OPERATIONS BANCAIRES A L'INTERNATIONAL

€ PAR OPERATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

### Vos opérations de change

#### Achat et vente de billets de banque étrangers

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.  
Ce cours est affiché dans les agences pratiquant ces opérations.

### Vos opérations par carte bancaire

#### Paiement par carte bancaire

- en euros et dans un pays de l'EEE <sup>(1)</sup>	Gratuit
- hors EEE <sup>(1)</sup> , en pourcentage de la transaction et selon la zone géographique, plus cours de change	de 1,30% à 2,50%

#### Retrait d'espèces à un distributeur

- en euros et dans un pays de l'EEE <sup>(1)</sup> Voir conditions appliquées aux retraits aux distributeurs hors réseau Banque Populaire (page 9)	3,00€
- hors EEE <sup>(1)</sup>	+ de 1,30% à 2,50%

#### Retrait d'espèces à un guichet bancaire

- en euros et dans un pays de l'EEE <sup>(1)</sup>	5,50€
- hors l'EEE <sup>(1)</sup>	5,50€ + de 1,30% à 2,50%

### Les services liés à la carte bancaire

Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol à l'étranger (hors zone EEE <sup>(1)</sup> )	Gratuit
--	---------

Refabrication de la carte suite à perte ou vol à l'étranger (hors zone EEE <sup>(1)</sup> )	12,00€
--	--------

### Vos virements vers l'étranger

#### Emission d'un virement SEPA

- virements frais partagés émis en euros vers un pays de l'Espace Unique de Paiement en Euro <sup>(1)</sup> et comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire (BIC-IBAN)	4,00€
---	-------

#### Emission d'un virement non SEPA

- virements émis en euros vers un pays hors Espace Unique de Paiement en Euro <sup>(1)</sup> ou en devises	21,00€
- en euros	21,00€
- en devises	+ commission de change

### Vos virements en provenance de l'étranger

- virements en euros en provenance de l'Espace Unique de Paiement en Euro, frais partagés, comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire (BIC-IBAN)	Gratuit
- virements en euros en provenance d'un pays hors de l'Espace Unique de Paiement en Euro <sup>(1)</sup> ou en devises	21,00€ + commission de change

### Change

Commission de change	21,00€
----------------------	--------

Commission appliquée à toutes opérations en devises (chèques, virements...).

<sup>(1)</sup>Voir détail zone EEE et zone SEPA p.26

## RÉSOLUDRE UN LITIGE EXPRIMER UNE RÉCLAMATION

Votre Banque Populaire : votre interlocuteur privilégié.

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **vos conseiller est le premier interlocuteur** pour répondre à votre réclamation.

- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au Service Consommateurs de votre Banque

Par internet : [www.sud.banquepopulaire.fr](http://www.sud.banquepopulaire.fr) rubrique «numéros utiles».

Par mail : [consommateursbps@sud.banquepopulaire.fr](mailto:consommateursbps@sud.banquepopulaire.fr)

Par courrier : **Banque Populaire du Sud - Sud Service Consommateurs**  
265 avenue des Etats du Languedoc - 34 000 MONTPELLIER

Par téléphone : **04 68 084 800** (appel non surtaxé, coût selon opérateur).

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation). Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Banque Populaire vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Consommateurs, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

- Pour les litiges sur les services ou produits bancaires :

#### le médiateur\* de la consommation :

Par internet :

<https://www.mediateur-fnbp.fr/>

ou sur le site de la médiation de la consommation :

<http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

Par courrier : **Monsieur Le Médiateur de la consommation**  
auprès de la **FNBP** (Fédération Nationale des Banques Populaires)  
76/78, avenue de France - 75204 Paris Cedex 13

- Pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, CSPI et OPCI), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres :

#### le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers :

Par internet : <http://www.amf-france.org>

Par courrier : **Monsieur le Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers**  
17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

## RÉSOUTRE UN LITIGE EXPRIMER UNE RÉCLAMATION (SUITE)

- Pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances) :

### le médiateur de l'assurance :

Par internet : <https://www.mediation-assurance.org>

Par courrier : **La Médiation de l'Assurance**


TSA 50110 75441 Paris Cedex 09.

En cas de souscription par internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande :

<http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

<sup>(\*)</sup> Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC.

Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : [www.economie.gouv.fr/mediation-conso](http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso)

 Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure en fin de votre relevé de compte.

### Zone EEE :

Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

### Zone SEPA :

Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque.

### Zone EURO :

Composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

Les crédits renouvelables Facelia sont des produits de Natixis Financement qui en fixe les conditions tarifaires disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

### NAFI SA

au capital de 73 801 950 €

Siège social :

30, avenue Pierre-Mendès-France,  
75013 Paris

439 869 587 RCS PARIS

Adresse : Panhard et Levasor,  
75634 Paris cedex 13.

### Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :

BPCE Prévoyance Société anonyme  
au capital social de 13 042 257,50 €

Siège social :

30, avenue Pierre-Mendès-France,  
75013 Paris

352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des  
assurances.

### Fructi-Facilités, est un produit de :

BPCE Vie Société anonyme au capital  
social de 161 469 776,00 €

Siège social :

30, avenue Pierre-Mendès-France,  
75013 Paris

349 004 341 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des  
assurances.

### Assur-BP Auto et Assur-BP Habitat sont des produits de :

BPCE IARD Société anonyme

à Directoire et Conseil de

Surveillance au capital de  
50 000 000 € entièrement versé.

401 380 472 RCS NIORT

Siège Social :

Chaban 79180 CHAURAY

Adresse : Chauray, BP 8410, 79024  
NIORT Cedex 09

Entreprise régie par le Code des  
Assurances.

### Fructi-Famille est un produit de :

BPCE Vie Société anonyme au capital  
social de 161 469 776 €

Siège social : 30, avenue Pierre-  
Mendès-France, 75013 Paris

349 004 341 RCS PARIS. Entreprise  
régie par le Code des assurances et  
BPCE Prévoyance SA au capital social  
de 13 042 257,50 €

Siège social : 30, avenue Pierre-  
Mendès-France, 75013 Paris

352 259 717 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des  
assurances.

### L'assurance emprunteur

#### est un produit de :

BPCE Vie Société anonyme au capital  
social de 161 469 776,00 €

Siège social : 30, avenue Pierre-  
Mendès-France, 75013 Paris

349 004 341 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des  
assurances. CNP ASSURANCES,  
SA avec conseil d'administration,  
au capital social de 686 618 477 €  
entièrement libéré.

Siège social :

4, place Raoul Dautry, 75015 Paris

Immatriculé au Registre du  
Commerce et des Sociétés de  
Paris sous le numéro 341 737 062.

Entreprise régie par le Code des  
assurances.

### Protection Juridique

#### est un contrat de :

ASSISTANCE PROTECTION

JURIDIQUE Société anonyme au  
capital social de 7 017 808,00 euros  
entièrement versé.

Siège social :

« le Neptune » - 1, rue Gallée  
93195 Noisy-le-Grand Cedex

334 656 960 RCS BOBIGNY

Entreprise régie par le Code des  
Assurances

# POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

**Un accès direct à votre compte  
où que vous soyez ET 24h/24...**

...Par Internet, avec Cyberplus  
**[www.sud.banquepopulaire.fr](http://www.sud.banquepopulaire.fr)**

...Par SMS avec le 6 11 10 :  
Service par SMS sans abonnement  
(0,35 € : prix par message + coût du SMS)

...Par Moviplus (4,00€ / mois)

**Pour contacter un conseiller**

Depuis la France, au :

**04 68 08 41 51** (appel non surtaxé)

**Siège social de la Banque Populaire du Sud :**

38, bd Georges Clemenceau - 66966 Perpignan Cedex 09  
Téléphone : 04 68 38 22 00 - Fax : 04 68 38 48 03  
[www.sud.banquepopulaire.fr](http://www.sud.banquepopulaire.fr) - 554200808 RCS Perpignan  
Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07  
023 534 - TVA N° FR 29 554200808. Société anonyme  
coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie  
par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et  
financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques  
Populaires et aux établissements de crédits.

**Pôle d'activité de Nîmes :**

10, Place de la Salamandre - 30000 Nîmes.

**BPCE** : Société anonyme à directoire et conseil de  
surveillance au capital de 157 697 890 euros. RCS Paris  
n° 493 455 042. Siège social : 50, avenue Pierre Mendès  
France - 75201 Paris Cedex 13 - Intermédiaire d'assurances  
immatriculée à l'ORIAS sous le n° 08 045 100.



066569

MOTQUIDAM



**BANQUE POPULAIRE  
DU SUD**

[www.banquepopulaire.fr](http://www.banquepopulaire.fr)